



Communiqué de Presse de l'ANPJ (06/02/2023)

L'ANPJ prend acte et se réjouit de la mobilisation de ses adhérents et des personnels de la DCPJ.

Malgré les contraintes opérationnelles et les congés, en quelques heures, plus de 1100 agents se sont rassemblés spontanément ce jour à midi devant leur service, dans 20 villes de métropole et d'Outre Mer. Ils ont ainsi voulu contester le passage en force de la réforme de la Police Nationale que le ministre de l'Intérieur a enclenché au mépris des futures conclusions des deux missions d'informations parlementaires et celles du rapport "Dominati".

L'ANPJ demeure bien évidemment disponible pour participer à l'adaptation de la réforme à la Police Judiciaire.

Cependant, face à la surdité du ministre de l'Intérieur et l'aveuglement du DGPN, elle appelle tous les défenseurs de la Police Judiciaire à se faire entendre et à montrer leur détermination lors d'un grand rassemblement national, intersyndical et interprofessionnel, le 11 mars 2023 à 14h00 à Paris. Le lieu vous sera communiqué très prochainement.

« La seule police qu'une démocratie puisse avouer, la police judiciaire, n'est plus au service de l'arbitraire, son œuvre est de liberté »

Georges Clemenceau le 14 octobre 1906

ANPJ – 19 avenue de Paris 78000 VERSAILLES

policejudiciaire.asso@gmail.com